



RAPPORTS JURIDIQUES BAILLEURS LOCATAIRES

Public	Tous les salariés en relation directe ou indirecte avec différents acteurs de son activité.	Lieu	Dans les locaux du demandeur ou dans nos locaux.
Durée	1 jour	Accessibilité	Pour toute personne en situation de handicap nous contacter.
Coût	Nous contacter.	Prérequis	Aucun.

➤ Objectifs de la formation

- Permettre à des gardiens nouvellement embauchés de bien connaître les obligations des parties au contrat de location et les règles juridiques spécifiques du contrat HLM en général.
- Permettre à des gardiens en place de mettre à jour leurs connaissances

➤ Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Présenter le contrat et les obligations aux nouveaux locataires lors de la signature du bail
- Répondre aux locataires aux questions juridiques de premier niveau



FRANCHIR

CONTENU

Jour 1 –

Matin

- **Positionnement des stagiaires**
 - Attentes
 - Evaluation des connaissances
- **Le cadre juridique du contrat de location**
 - Les textes
 - *Loi du 6 juillet 1989 dite loi Mermaz*
 - *Loi ALUR*
 - *Loi MOLLE*
 - *Loi DALO*
 - *Loi ELAN*
 - *Décret du 30 janvier 2002 sur le logement décent*
 - *Décret du 26 août 1987 sur les réparations locatives*
 - *Décret du 26 août 1987 sur les charges récupérables*
 - *Les caractéristiques du contrat de location HLM*
 - *Le code civil et le code de la construction et de l'habitation*
- **La forme et contenu du contrat de location**
 - Les clauses obligatoires
 - La destination des lieux loués
 - Les conditions financières de la location
 - La durée du contrat

- Le dépôt de garantie
- L'occupation du logement, sous location, hébergement
- L'assurance

Après-midi

- **La vie du contrat**
 - Les obligations du bailleur
 - *Délivrance du logement*
 - *Grosses réparations*
 - *Jouissance*
 - Les obligations du locataire
 - *Paiement du loyer et des charges*
 - *Usage paisible*
 - *Entretien du logement*
 - Les signataires : mariage, PACS, concubinage, co-locataires
 - Les conditions de transfert du contrat (décès, abandon du domicile)
- **Le bruit et les troubles de voisinages**
- **Travaux pendant la durée**
- **Fin de bail**
- **Evaluation des acquis**
- **Evaluation de fin de stage**



➤ **Modalités d'évaluation et de suivi**

- Evaluation des connaissances en début de formation (QCM entrée)
- Echanges avec les participants
- Evaluation en fin de stage (QCM sortie)

➤ **Les Plus**

- L'animation de ce module est assurée par un formateur utilisant principalement des méthodes actives et participatives (brainstorming, échanges d'expériences, discussion en groupe, travaux de groupe ou de sous-groupes etc.).
- Ces méthodes, au-delà des aspects d'apprentissage, favorisent la cohésion du groupe.
- Des exposés entre les exercices permettent les synthèses et les apports didactiques.
- Les mises en situation conçues en fonctions des situations quotidiennes que les stagiaires peuvent rencontrer, sont exploitées.
- Ce travail permet l'auto-évaluation des stagiaires et la vérification par les formateurs des acquis.